

# RESUME DES CARACTERISTIQUES DU PRODUIT

## **1. Dénomination du médicament vétérinaire**

EKYBYL

## **2. Composition qualitative et quantitative**

Un mL contient :

Substance(s) active(s) :

Acétylméthionine..... 250,0 mg

Excipient(s) :

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219)..... 1,0 mg

Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217)..... 0,5 mg

Pour la liste complète des excipients, voir rubrique « Liste des excipients ».

## **3. Forme pharmaceutique**

Solution injectable.  
Solution beige rosée.

## **4. Informations cliniques**

### **4.1. Espèces cibles**

Equins.

### **4.2. Indications d'utilisation, en spécifiant les espèces cibles**

Chez les équins :  
- Stimulation de l'activité hépato-digestive lors d'insuffisance hépatique.

### **4.3. Contre-indications**

Non connues.

#### **4.4. Mises en garde particulières à chaque espèce cible**

Aucune.

#### **4.5. Précautions particulières d'emploi**

##### **i) Précautions particulières d'emploi chez l'animal**

Aucune.

##### **ii) Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux**

Aucune.

##### **iii) Autres précautions**

Aucune.

#### **4.6. Effets indésirables (fréquence et gravité)**

Non connus.

#### **4.7. Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte**

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie en cas de grossesse ou de lactation.

#### **4.8. Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions**

Non connues.

#### **4.9. Posologie et voie d'administration**

Voie intraveineuse lente.

25 mg d'acéthylméthionine par kg de poids vif le premier jour, puis 12,5 mg d'acéthylméthionine par kg les jours suivants correspondant à :

Equins adultes : 50 mL de solution le 1er jour, puis 25 mL par jour les jours suivants.

Poulains : 10 mL pour 100 kg le 1er jour, puis 5 mL pour 100 kg les jours suivants.

Injecter une demi-dose les deux jours suivants.

#### **4.10. Surdosage (symptômes, conduite d'urgence, antidotes), si nécessaire**

Non connu.

#### **4.11. Temps d'attente**

Equins :

Viande et abats : zéro jour.

Lait : zéro jour.

### **5. Propriétés pharmacologiques**

Groupe pharmacothérapeutique : Métabolisme et tractus alimentaire, traitement hépatique.

Code ATC-vet : QA05BA90.

#### **5.1. Propriétés pharmacodynamiques**

La méthionine est la principale source de soufre de l'organisme. Au niveau hépatique, elle exerce un rôle protecteur sur le foie. Agent lipotrope, elle prévient l'accumulation de graisses dans celui-ci et en facilite l'élimination. L'excipient acide pantothénique, vitamine B6 est un précurseur des coenzymes et des enzymes du métabolisme hépatique. Il permet d'améliorer l'action de la méthionine.

#### **5.2. Caractéristiques pharmacocinétiques**

Pas de données disponibles.

### **6. Informations pharmaceutiques**

#### **6.1. Liste des excipients**

Parahydroxybenzoate de méthyle sodique (E219)

Parahydroxybenzoate de propyle sodique (E217)

Chlorhydrate de pyridoxine

Panthothénate de calcium

Hydroxyde de sodium

Eau pour préparations injectables

#### **6.2. Incompatibilités majeures**

Aucune connue.

### **6.3. Durée de conservation**

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 4 ans.

Durée de conservation après première ouverture du conditionnement primaire : utiliser immédiatement.

### **6.4. Précautions particulières de conservation**

Ne pas conserver après ouverture.

### **6.5. Nature et composition du conditionnement primaire**

Flacon verre

Bouchon caoutchouc

Capsule aluminium

### **6.6. Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments**

Les conditionnements vides et tout reliquat de produit doivent être éliminés suivant les pratiques en vigueur régies par la réglementation sur les déchets.

## **7. Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché**

AUDEVARD  
37-39 RUE DE NEUILLY  
92110 CLICHY  
FRANCE

## **8. Numéro(s) d'autorisation de mise sur le marché**

FR/V/0403174 3/1992

Flacon de 100 mL

Flacon de 250 mL

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

## **9. Date de première autorisation/renouvellement de l'autorisation**

30/06/1992 - 21/06/2012

## **10. Date de mise à jour du texte**

11/02/2022